

# DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

## APPEL D'OFFRES NATIONAL

N° 2020/007-AON/RCE/ANSCI

**Subvention : VIH 310 TB 72**

**Evaluation Externe Finale Des Programmes Communautaires VIH Et TB  
Du Fonds Mondial**

---

Date de diffusion de l'appel d'offres : **28 JUILLET 2020**

Date limite de réponse : **18 AOUT 2020**

Date de dépouillement : **19 AOUT 2020**

ENTETE DE SOCIETE

.....  
.....

**OBJET : EVALUATION EXTERNE FINALE DES PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES VIH ET TB  
DU FONDS MONDIAL**

**SOUSSION**

Je soussigné, (nom et prénoms) .....agissant en vertu  
des pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte du cabinet  
....., dont le siège  
est à ..... B.P..... inscrite au registre de commerce de  
....., le ....., sous le numéro  
.....

Après avoir personnellement pris connaissance du contenu du dossier d'appel d'offres **N°2020/007-AON/RCE/ANSCI** et apprécié sous ma responsabilité la nature de la mission, je remets toutes les pièces constituant le présent marché revêtues de ma signature.

Je me sou mets et m'engage envers Alliance Cote d'Ivoire, à effectuer l'ensemble des prestations, conformément aux conditions définies dans les pièces du marché pour la somme déterminée par moi-même.

La valeur totale des prestations s'élève à :

(En chiffre)

**TOTAL H.T.** .....

**(Et en lettres)**

.....  
..... **Francs CFA**

TOUTE TAXE COMPRISE, GLOBALE ET FORFAITAIRE, NON REVISABLE.

Ce montant global et forfaitaire s'entend toutes sujétions incluses, et, comprend toutes les dépenses, sans exception, de l'entreprise, en vue de la réalisation des prestations prévues au marché.

Les prix sont réputés comprendre toutes les dépenses liées à l'exercice des prestations et à la coordination des achats faisant l'objet du présent appel d'offres.

Je m'engage :

- Et me porte garant pour mon personnel et celui de mes partenaires, à garder confidentielles toutes les informations que j'obtiendrai dans le cadre de cette soumission,
- À conserver la confidentialité de l'ensemble des informations quel que soit l'issue de la soumission et quand bien même je ne serais pas retenu pour la conclusion d'un contrat.

*AON Recrutement Cabinet d'évaluation programmes communautaire VIH/sida et Tuberculose*

- À satisfaire les besoins d'Alliance Cote d'Ivoire dans les délais [Le soumissionnaire devra préciser les délais de la prestation] définis par les parties à compter de la date de début du contrat ou du bon de commande et selon un planning détaillé.

Des pénalités journalières de retard seront appliquées, si le planning de mission n'est pas respecté.

Le montant de cette pénalité sera égal à 0,2% du montant total du marché, par jour calendaire de retard. Elles seront déduites du montant de décompte définitif de l'Entreprise et leur montant restera acquis à Alliance Cote d'Ivoire. Le montant des pénalités n'est pas plafonné.

**Commenté [WU1]:** A voir est que ces pénalités sont adaptées dans ce contexte ? changer il s'agit de planning de la mission et non de planning de livraison

Alliance Cote d'Ivoire se libérera des sommes dues au titre du présent marché par virement au compte ouvert au nom de :

.....

**Sous le numéro :** .....

**Banque :** .....

**À** .....

La présente soumission est valable jusqu'à la signature du contrat encadrant ce présent appel d'offres.

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit ou de mise en régie aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que ladite société ne tombe pas sous le coup d'interdictions légales édictées, soit en Côte d'Ivoire, soit dans l'Etat du siège de mon entreprise.

Dressé par l'Entreprise,

Fait à.....,

## Table des matières

• FORMULAIRE DE SOUMISSION (A Signer et ramener dans l'offre technique).....	2
I. SECTION I : Règlement Particulier de l'Appel d'offre .....	5
II. CONTEXTE.....	6
III. OBJECTIFS .....	6
IV. RESULTATS ATTENDUS .....	7
V. METHODOLOGIE .....	7
VI. LIVRABLES.....	8
VII. CALENDRIER DE LA CONSULTATION .....	9
VIII. MODALITES DE PAIEMENT .....	9
IX. PROFIL DU CABINET ou GROUPE DE CONSULTANTS .....	9
X. INSTRUCTIONS AUX POSTULANTS (A Signer et ramener dans l'offre technique).....	10
XI. DISPOSITIONS GENERALES.....	13
• ANNEXE 1(A Signer et ramener dans l'offre technique) .....	20

---

## I. SECTION I : Règlement Particulier de l'Appel d'offre

---

---

---

## II. CONTEXTE

---

La Côte d'Ivoire avec une prévalence du VIH/SIDA de 2,5% (CIPHIA 2017-2018) dans la population générale et une incidence de la tuberculose à 130 cas pour 100 000 habitants (OMS, incidence estimée, Profil Pays) reste l'un des pays les plus affectés par ces deux pandémies en Afrique de l'Ouest. Elle est bénéficiaire du financement du Fonds Mondial dans le cadre du Nouveau Modèle de financement (NMF2) pour la période 2018 à 2020. A ce titre, Alliance Côte d'Ivoire a été identifiée par le CCM comme le récipiendaire principal (PR) pour les volets communautaires VIH et TB. Pour la mise en œuvre des activités, Alliance Côte d'Ivoire a contractualisé avec 05 Sous récipiendaires (APROSAM, CSAS, RIP+, HACI, COLTMR) 02 prestataires (MDM et ANADER) et s'appuie également sur son Bureau régional basé à Daloa et une équipe régionale basée au siège d'Alliance Côte d'Ivoire à Abidjan.

Chaque Sous Récipiendaires, à son tour, a recruté des Sous sous-récipiendaires (SSR) pour la mise en œuvre opérationnelle des activités.

Les subventions NFM2 TB et VIH prendront fin le 31 décembre 2020 après une mise en œuvre du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020. Conformément aux procédures d'Alliance Côte d'Ivoire et du bailleur, une évaluation externe finale indépendante s'impose pour la période de gestion des subventions communautaires TB et VIH. Cette évaluation finale prendra en compte les interventions réalisées par le PR, les sous récipiendaires (SR), sous sous-récipiendaires (SSR), les deux prestataires de services, l'équipe régionale d'Abidjan et le bureau régionale.

Elle répondra à un souci, celui de fournir une information objective sur la bonne utilisation des fonds, d'analyser les effets du projet sur les bénéficiaires, la performance des SR et SSR en vue de tirer des leçons pertinentes pouvant servir aux futures interventions de Alliance dans la gestion des projets du FM et des autres bailleurs.

## III. OBJECTIFS

---

Le principal objectif de cette évaluation est de formuler une opinion indépendante et motivée en termes de changements produits du fait de l'intervention et avoir un avis argumenté sur les possibles orientations/recommandations pour d'éventuels actions futures.

**Les objectifs spécifiques de la consultance sont :**

- Analyser la pertinence des stratégies de mise en œuvre des activités des projets ;
- Décrire les processus de gestion interne des projets par les partenaires de mises en œuvre ;
- Décrire et analyser les processus de suivi de l'exécution des projets ;
- Mesurer et vérifier les résultats constatés, en les comparant avec les objectifs préétablis ;
- Analyser les procédures de décaissements du PR à ses SRs et du SRs à ses SSRs ;

- Analyser l'exploitation des lettres de gestions et les mesures de gestion par le PR et ses SR en vue d'améliorer la mise en œuvre des subventions ;
- Etudier les processus de gestions des immobilisations acquis dans les projets ;
- Identifier les problèmes rencontrés et les leçons apprises en vue d'informer Alliance Côte d'Ivoire sur les stratégies et approches les plus adaptées au contexte local ;
- Porter un jugement sur les services offerts aux bénéficiaires des projets et la contribution des activités menées dans l'amélioration de leur qualité de vie ;
- Réaliser la revue du plan stratégique 2016 – 2020 de Alliance Côte d'Ivoire et apprécier la contribution des subventions du FM dans l'opérationnalisation des stratégies définies.

## **IV. RESULTATS ATTENDUS**

Les principaux résultats attendus de ce processus d'évaluation sont les rapports couvrant les objectifs de l'évaluation ci-dessus mentionnés.

## **V. METHODOLOGIE**

### Conception de la grille d'évaluation

Le groupe de consultant ou le cabinet retenus proposeront une grille d'évaluation et de revu qui sera validée en interne avec l'équipe d'Alliance Côte d'Ivoire.

### Evaluation des SRs, SSRs et des projets

#### Revue documentaire

Les consultants réaliseront une revue des rapports d'activités, des documents contractuels, les PU et PUDR, les lettres de gestion, les base de données, les Dashboards, et analyse des données et tout autre document susceptible de leurs permettre d'avoir une bonne compréhension des projets.

#### Missions de terrain

L'évaluation prendra en compte des visites chez les SR pour le contrôle de documents au sein des organisations, l'observation, des séances de travail, des entretiens approfondis avec les parties prenantes et des visites et séances de travail avec les bénéficiaires (PVVIH, tuberculeux, leaders des communautés bénéficiaires en milieu rural), les collectivités décentralisées et les autorités sanitaires. L'évaluation des performances portera sur une évaluation du processus, des résultats, de l'utilisation du budget, de la gestion programmatique, de la gestion fiduciaire, de la gestion du stock et du matériel.

#### Restitution des résultats de l'évaluation

Une synthèse des résultats de l'évaluation des SR sera présentée à Alliance Côte d'Ivoire, au CCM et aux membres du comité VIH et TB au cours d'un atelier.

*AON Recrutement Cabinet d'évaluation programmes communautaire VIH/sida et Tuberculose*

 **Revue du plan stratégique 2017 – 2020**

N°	ETAPES DU PROCESSUS	TACHES DU CONSULTANT
1	Revue documentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire l'état des lieux des documents d'orientations stratégiques des interventions communautaires de lutte contre le VIH et la TB existant dans le contexte de la Côte d'Ivoire ;</li> <li>- Faire un état des lieux des documents d'orientations stratégiques sur les questions liées à la participation citoyenne et la redevabilité dans le secteur de l'eau de l'assainissement, l'éducation, les VBG, la SSR, la santé en Côte d'Ivoire</li> <li>- Analyser les plans opérationnels élaborés, les rapports d'Alliance Côte d'Ivoire, les lettres de gestions ou feedbacks des bailleurs sur les rapports des projets, les PV des assemblées générales d'Alliance Côte d'Ivoire, les comptes rendus des réunions du Conseils d'administrations.</li> </ul>
2	Organiser des interviews des partenaires nationaux, de la société civile et des PTF (partenaires techniques et financiers)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer une grille d'interview</li> <li>- Organiser des interviews individuels ou des panels pour apprécier le jugement porté par les partenaires nationaux et les PTF sur les actions réalisées par Alliance Côte d'Ivoire et recueillir leurs recommandations</li> </ul>
4	Atelier de présentation du rapport de la revue du plan stratégique de Alliance Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer le rapport préliminaire de la revue du PSN d'Alliance Côte d'Ivoire en mettant en relief la contribution des subventions du FM à son opérationnalisation</li> <li>- Présenter le rapport préliminaire de la revue du plan stratégique au CA et à la Direction exécutive d'Alliance Côte d'Ivoire</li> <li>- Recenser les recommandations des participants</li> </ul>
5	Finalisation du rapport de la revue du plan stratégique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer les différentes remarques et suggestions adoptées au cours de l'atelier de présentation</li> <li>- Rédiger le document final du rapport de la revue du plan stratégique de Alliance Côte d'Ivoire</li> </ul>

## **VI. LIVRABLES**

Les réalisations/rapports ci-dessous sont attendus :

- Le rapport de la Revue documentaire citée ci-dessus ;

*AON Recrutement Cabinet d'évaluation programmes communautaire VIH/sida et Tuberculose*

- Le rapport de l'évaluation externe finale des programmes communautaires VIH et TB du Fonds Mondial ;
- Le rapport de la revue du Plan Stratégique (PSN) d'Alliance Côte d'Ivoire.

## **VII. CALENDRIER DE LA CONSULTATION**

La présente mission doit être exécutée dans un délai de **trois (03) mois** à compter de la date de notification du contrat.

## **VIII. MODALITES DE PAIEMENT**

Les honoraires seront payés en fonction des modalités suivantes :

- ⇒ 50% du montant du contrat seront versés à titre d'avance de démarrage après la présentation du calendrier à la réunion de démarrage et sur présentation d'une demande d'avance et d'une garantie bancaire d'égal montant.
- ⇒ 30% du montant du contrat seront versés après le dépôt du rapport de la revue documentaire
- ⇒ 20% du montant du contrat seront versés après le dépôt des livrables approuvés par Alliance Côte d'Ivoire et de la facture définitive.

## **IX. PROFIL DU CABINET ou GROUPE DE CONSULTANTS**

L'évaluation est réalisée par un cabinet national ou un groupe de consultant.

### **Profil du staff national ou international du cabinet**

Les principales qualités requises pour le(s) évaluateurs des cabinets ou groupe de consultant sont les suivants :

- *Avoir une expertise avérée d'au moins 5 années en évaluation de projets de santé, y compris de projet communautaire*
- *Avoir une connaissance parfaite des procédures du Fonds Mondial avec une expérience d'au moins 5 ans dans l'appui aux programmes financés par le Fonds Mondial ;*
- *Avoir une bonne connaissance du renforcement des systèmes communautaires et de la réponse au VIH et la TB en Afrique de l'Ouest et spécifiquement en Côte d'Ivoire ;*
- *Avoir des compétences en matière de lutte contre le sida et la tuberculose et le paludisme ;*
- *Un expert en gestion financière des subventions du Fonds Mondial ;*

*ADN Recrutement Cabinet d'évaluation programmes communautaire VIH/sida et Tuberculose*

- Disposer d'un expert en santé publique ;
- Disposer d'un expert en biostatistique ;
- Un spécialiste du renforcement du système communautaire ;
- Disposer d'un expert en planification stratégique et opérationnelle pour la revue du plan stratégique ;
- Démontrer une capacité d'analyse, de synthèse et rédaction technique ;
- Disposer d'une équipe structurée et pluridisciplinaire capable de mener à bien l'évaluation dans les délais requis ;
- Avoir une forte capacité organisationnelle et l'habilité à faciliter le dialogue entre différentes parties ;
- Avoir un esprit d'initiative et de créativité ;
- Langue de travail : le français.

## **X. INSTRUCTIONS AUX POSTULANTS**

Les postulants devront soumettre au plus tard le 18/08/2020 une proposition comportant :

- Une offre technique
- Une offre financière

Les offres techniques et financières doivent être soumises sous plis fermés séparément en 06 exemplaires. L'offre technique doit détailler :

- Les approches méthodologiques
- Le plan de travail
- Les CV
- Joindre en annexe si possible les attestations de bonne exécution des consultances similaires déjà effectuées.

Les propositions techniques et financières doivent être déposées sous plis fermés au plus tard le Mardi 18 Août 2020 à 17 heures 00 à l'adresse géographique indiquée ci-après portant la souscription suivante :

Recrutement  
**EVALUATION EXTERNE FINALE**  
**DES PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES VIH ET TB**  
**DU FONDS MONDIAL**

A l'attention de Madame la Directrice Exécutive :  
 Alliance Côte d'Ivoire, II Plateaux,  
 7è tranche, après le bureau Sodoci en allant au quartier Zinzou,  
 08 BP 2046 Abidjan 08 ; Tel : +225 22 52 85 70

### **I. Assurance**

Le titulaire devra justifier qu'il est couvert par un contrat d'assurance au titre de la responsabilité civile ainsi qu'au titre de sa responsabilité professionnelle, en cas de dommage occasionné par l'exécution du marché.

Il doit avoir souscrit un contrat d'assurance visant à couvrir sa responsabilité civile pour tout dommage corporel, matériel et immatériel qu'il est susceptible de créer pendant l'exécution du marché et sur les équipements d'Alliance Cote d'Ivoire.

## **II. Attribution du contrat**

La décision d'attribution sera disponible sur le site officiel d'Alliance Cote d'Ivoire et sera transmise par courriel. Les informations relatives au nom de l'adjudicataire et le montant du marché seront mentionnés. La liste des soumissionnaires non retenue y figurera.

Les soumissionnaires non retenus pourront obtenir des informations relative à leur évaluation technique en adressant un courriel à Alliance Cote d'Ivoire.

Alliance Cote d'Ivoire devra répondre à leur requête dans un délai de trois jours.

Le cabinet retenu sera convoqué par courriel pour signer le marché.

**Le cabinet retenu doit commencer à exécuter les missions selon le planning défini par Alliance Cote d'Ivoire à compter de la date d'attribution du marché.**

## **III. 18. Résiliation**

Le marché passé en vertu du présent appel d'offres peut être résilié de plein droit dans les cas suivants :

- Incapacité civile de l'entrepreneur.
- Décès de l'entrepreneur.
- Liquidation ou redressement judiciaire.
- Manquement grave ou non-respect des termes du cahier de charges.

Dans le cas d'une faute ou d'un manquement du cabinet, le marché ne peut être résilié que si le titulaire a préalablement fait l'objet d'une mise en demeure restée infructueuse.

La résiliation peut aussi être prononcée par la juridiction compétente, saisie à l'initiative du titulaire du marché, pour défaut de paiement, à la suite d'une mise en demeure restée sans effet pendant trois mois.

## **IV. 19. Cas de force majeure**

Tout cas de force majeure opposable aux parties prolonge le délai d'accomplissement des obligations contractuelles, d'une durée égale à celle au cours de laquelle l'exécution de l'obligation aura été suspendue, du fait de sa survenance.

La partie qui évoque la force majeure devra informer l'autre, aussitôt que possible et au plus tard huit (8) jours après en avoir pris connaissance.

Tout événement imprévisible ou irrésistible, étranger aux parties, s'opposant à l'exécution normale du marché sera considéré comme cas de force majeure.

**Il est convenu que les défaillances des partenaires du prestataire ne constituent pas un cas de force majeure.**

## **V. 20. Archives**

Tous les documents transmis dans le cadre de l'appel d'offres demeurent la propriété d'Alliance Cote d'Ivoire qui en assurera la confidentialité.

Aucun retour ne sera possible quel que soit l'issue du processus.

## **VI. 21. Annulation de l'appel d'offre**

Le Maître de l'Ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite au présent Appel d'Offres, si les propositions offertes ne lui paraissent pas acceptables ou pour toute autre raison.

Les soumissionnaires ne pourront prétendre à aucune indemnisation.

Un nouvel Appel d'Offres pourrait être lancé.

**Signature et cachet du Soumissionnaire**

précédés de la mention "lu et approuvé"

*AON Recrutement Cabinet d'évaluation programmes communautaire VIH/sida et Tuberculose*



## VII. DISPOSITIONS GENERALES

1	Le Droit applicable est celui de la République de Côte d'Ivoire. Nom du Client : <b>Alliance Côte d'Ivoire</b>  Adresse du Client : <b>Abidjan, II Plateaux, 7ème Tranche, quartier Zinsou 08 BP 2046 Abidjan 08 Côte d'Ivoire</b> Tel : <b>+225 22 52 85 70</b> , Fax : <b>+225 22 52 85 72</b>
2	<b>Type de Marché : Appel d'Offres National</b>  Méthode de Sélection : <b>Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)</b>  Le titre de la consultance : <b>Evaluation externe finale des programmes communautaires VIH et TB du Fonds Mondial- Côte d'Ivoire</b>  Référence de l'Appel d'Offre National (AON) : <b>N° 2020/007-AON/RCE/ANSCI</b>
3	<b>Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres</b> de la présente Demande de Proposition par le Cabinet ou groupe de consultants est <b>GRATUIT</b> .
4	La Proposition financière doit être remise en même temps que la Proposition technique :  <b>Oui --- X Non.</b>
5	Tenue d'une conférence préalable à l'établissement des propositions : Oui ___ <b>Non</b> ___ <b>X</b> ___ Date de la conférence : <b>Non applicable.</b>
6	Le Client fournit les intrants suivants, renseignements afférents au projet, rapports, etc. pour aider à la préparation des propositions : <b>NON.</b>
7	<b>La présente Demande de Proposition a été préparée en langue française.</b>  Les Propositions doivent être soumises dans la langue suivante : <b>Français.</b>  Tout échange de correspondances se fera en langue française.  En cas d'attribution, le contrat qui sera signé avec le Cabinet ou groupe de consultants sélectionné sera rédigé dans la langue dans laquelle aura été préparée sa Proposition (langue française) et qui régira les relations contractuelles entre le Client et le Cabinet sélectionné.
8	La Proposition comprendra les documents suivants :  <b>Une proposition administrative et technique complète et une proposition financière.</b>
9	

	<b>Les propositions doivent demeurer 90 jours après la date limite de soumission.</b>
10	<p>Des éclaircissements peuvent être demandés au plus tard <b>05 jours</b> avant la date de soumission.</p> <p>L'autorité contractante peut modifier la demande de proposition à la suite d'une demande d'éclaircissement. Si cette modification intervient à moins de 05 jours avant la date prévue pour l'ouverture des plis, la séance d'ouverture sera reportée de 05 jours.</p> <p>Pour les demandes d'éclaircissement contacter :  <b>E-mail : <a href="mailto:gas@ansci.org">gas@ansci.org</a></b></p>
11	<p>La révision des prix est prévue :</p> <p>Oui ---- ou <b>Non---X</b></p>
12	<p>Des renseignements sur le Cabinet ou groupe de consultants peuvent être obtenus auprès des structures étatiques qualifiées en la matière, de la Direction générale des impôts, de la CNPS, des entreprises de références, etc....</p> <p><b>Oui---X----</b> ou Non</p>
13	La proposition financière sera libellée en une seule monnaie : <b>en Franc CFA BCEAO et hors taxes dans un format clair et bien détaillé.</b>
14	<b>Le Cabinet ou groupe de consultants n'a pas la possibilité de remettre sa proposition par voie électronique.</b>
15	<p>Le consultant doit remettre :</p> <p><b>(a) La proposition administrative et technique en (1) original et 5 copies</b>  <b>(b) La proposition financière en (1) original et 5 copies</b></p>
16	<p>Les propositions devront être déposées au plus tard le <b>18 août 2020 à 17h 00</b> à Alliance Côte d'Ivoire l'adresse suivante :</p> <p style="text-align: center;"><b>Abidjan II plateaux 7è tranche Quartier Zinsou  08 BP 2046 Abidjan 08 Côte d'Ivoire  Tél : 22 52 85 70</b></p> <p><b><u>NB : Les offres déposées hors délai seront purement et simplement rejetées</u></b></p> <p>L'original et toutes les copies de la Proposition administrative et de la proposition technique seront placés dans une enveloppe cachetée portant clairement la mention "<b>PROPOSITION TECHNIQUE</b>", suivie de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- intitulé de la mission,</li> <li>- numéro de référence de l'Appel d'Offre National,</li> <li>- nom et adresse du Client, et avec l'avertissement "<b>NE PAS OUVRIR AVANT LE 18 août 2020.</b>"</li> </ul> <p>De même, l'original et toutes les copies de la Proposition financière seront placés dans une enveloppe cachetée portant clairement la mention "<b>PROPOSITION FINANCIERE</b>", suivie de :</p>

	<p>- intitulé de la mission - numéro de référence de l'Appel d'Offre National, - nom et l'adresse du Client, et avec l'avertissement "NE PAS OUVRIR EN MEME TEMPS QUE LA PROPOSITION TECHNIQUE."</p> <p><b>Les enveloppes cachetées contenant les Propositions administratives/technique et financière seront placées dans une GRANDE ENVELOPPE EXTERIEURE NON CACHETEE (sous peine de rejet pure et simple de la proposition).</b></p> <p>Cette grande enveloppe extérieure portera UNIQUEMENT : - numéro de référence de l'Appel d'Offre National, - intitulé de la mission - et portera clairement la mention "NE PAS OUVRIR AVANT LE 18 AOÛT 2020."</p> <p><b>NB : Les documents administratifs doivent être joints à la proposition technique.</b></p> <p><b>Une fiche d'enregistrement des dépôts des propositions sera disponible au Secrétariat d'Alliance Côte d'Ivoire.</b></p>
17	<p>L'option d'ouverture des Propositions techniques par voie électronique est offerte : Oui ou <b>Non X</b>.</p> <p><b>L'ouverture aura lieu en séance publique dans la salle de réunion d'Alliance Côte d'Ivoire</b> sise aux II Plateaux, 7ème Tranche, <b>Abidjan 08 BP 2046 Abidjan 08 Côte d'Ivoire</b> Tel : +225 <b>22 52 85 70</b>, Fax : +225 22 52 85 72</p> <p><b>Date : 19 AOÛT 2020</b> <b>Heure : 10 heures 00 minute</b></p>
18	<p>En plus, les informations suivantes seront lues à haute voix lors de l'ouverture des Propositions techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La date/heure de dépôt des offres (<b>nb : rejet des offres hors délai</b>)</li> <li>▪ Présentation des offres dans les enveloppes requises telle que décrite au point 15 et 16 des dispositions générales (<b>nb : rejet des grandes enveloppes portant le CACHET du Cabinet</b>).</li> <li>▪ <b>Les documents administratifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Copie <u>légalisée</u> de la déclaration fiscale d'Existence (DFE)</li> <li>- Copie du Registre de commerce en rapport avec le marché</li> <li>- Copie <u>légalisée</u> de l'attestation de Régularité fiscale de moins de 6 mois <u>et valide à la date de dépôt des offres</u></li> <li>- Copie <u>légalisée</u> de l'attestation de CNPS de moins de 6 mois et valide à la date de dépôt des offres pour les Nationaux tandis que pour les Non nationaux, il s'agira de document officiel justifiant la régularité de la situation sociale des employés.</li> <li>- Copies des attestations de bonne exécution (au moins 3) dans le (s) domaine (s) concerné (s)</li> <li>- Copie de l'attestation bancaire ou le RIB (Relevé d'Identité Bancaire) au nom de l'entreprise</li> <li>- Copie légalisée du contrat de bail ou de résidence</li> </ul> </li> </ul>

19	<p>Critères, sous critères et système de points pour l'évaluation des propositions techniques complètes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>I. Documents administratifs :</b></li> <li>- Présentation de la structure</li> <li>- Copie légalisée de la déclaration fiscale d'Existence/DFE</li> <li>- Copie du Registre de commerce en rapport avec le marché : <b>éliminatoire</b></li> <li>- Copie légalisée de l'attestation de Régularité fiscale de moins de 6 mois et valide à la date de dépôt des offres : <b>éliminatoire</b></li> <li>- Copie légalisée de l'attestation de CNPS de moins de 6 mois et valide à la date de dépôt des offres ou document officiel justifiant la régularité de la situation sociale des employés pour les Non Nationaux : <b>éliminatoire</b></li> <li>- Copies des attestations de bonne exécution (au moins 3) dans le (s) domaine (s) concerné (s)</li> <li>- Copie de l'attestation bancaire ou le RIB (Relevé d'Identité Bancaire) au nom du cabinet</li> <li>- Contrat de bail</li> <li>- Attestation d'assurance Responsabilité Civile et Professionnelle valable au moment du dépôt des offres (valable au moment du dépôt des offres) <b>Eliminatoire</b></li> <li>- <b>II. Expérience spécifique du cabinet ou groupe de consultants pertinente pour la mission : (30 POINTS)</b></li> <li>- Expérience dans le domaine de l'Evaluation des projets/programmes financés par des partenaires au développement et institutions nationales/internationales : (6 points à raison de 2 points par mission réalisée). Fournir à cet effet les attestations de bonne exécution.</li> <li>- Expérience dans le domaine de l'Evaluation des projets/programmes financés par le Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme : ( 6 points à raison de 2 points par mission réalisée. Fournir à cet effet les attestations de bonne exécution.</li> <li>- Expérience dans la rédaction de Plan Stratégique relatif aux organisations : 9 points à raison de 3 points par mission réalisée. Fournir à cet effet les attestations de bonne exécution. ;</li> <li>- Expérience de recherche et étude dans le domaine de la santé publique, santé communautaire lié au VIH et TB : 9 points à raison de 3 points par mission réalisée. Fournir à cet effet les attestations de bonne exécution.</li> </ul> <p><b>NB : Les expériences dans le domaine de l'évaluation de projets de santé et/ou projet communautaire non prouvées par une attestation de bonne exécution ne seront pas prises en compte et ne seront pas notées.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>III. Adéquation et qualité de la méthodologie proposée et du plan de travail par rapport aux Termes de Référence (TDR) : (40 POINTS)</b></li> </ul> <p>Notes au Cabinet ou groupe de consultants. Alliance Côte d'Ivoire vérifiera :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- si la méthodologie est claire et conforme aux TDR ;</li> </ul>
----	---

- si le plan/calendrier de travail est réaliste et réalisable et tient dans les 90 jours calendaires ;
- si la composition de l'ensemble de l'équipe est équilibrée et réunit les expertises appropriées et une bonne affectation des Personnels. Qui fait quoi ? Senior/ Junior.

- **Adéquation de la méthodologie par rapport aux TDR 30 points**

- Compréhension et description de la mission (5 points)
- Approche méthodologique (20 points)
- Prise en compte des résultats attendus et des plans d'études (5 points).

- **Plan de travail 10 points**

- Cohérence et pertinence du chronogramme de travail (5 points)
- Cohérence de la répartition du personnel-clé et pertinence des tâches de chaque membre du personnel-clé (5 points)

- **IV. Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission : (30 points)**

La proposition devra comprendre les CV du personnel-clé (signés conjointement par le personnel proposé et le représentant habilité du cabinet soumissionnaire).

Un Expert Sénior Diplômé : 20 points

Un ou des experts juniors : 10 points

Chaque membre du personnel sera noté selon chaque sous critère et le nombre de points de ce critère sera égal à la somme des notes des membres du personnel clé. Le CV d'un expert ne peut qu'être cité une et une seule fois dans l'ensemble des offres techniques reçues sinon une note de 0 sera attribuée aux divers candidats concernés.

- **Un Expert Sénior Diplômé (20 points)**

**Qualification : 5 points**

- Diplôme en sciences médicales, santé publique, épidémiologie, statistique, biostatistique, démographie, sociologie de la santé, en droits humains ou diplôme équivalent BAC+5 au moins.

**Expérience professionnelle : 15 points**

- Expérience générale : 5 ans d'expériences professionnelles cumulées au moins au sein d'un cabinet ou d'une entreprise spécialisée en Evaluation ou Etude de projets de santé y compris projet communautaire : 5 points (1 point par année d'expérience avec un maximum de 5 points).
- Expérience spécifique pertinente pour la mission : Etude / Evaluation de projets de santé et expertise prouvée en Evaluation de projets de santé communautaire : 5 points (1 point par consultance avec un maximum de 5 points). Cependant, si la mission porte sur un projet lié au VIH ou à la TB financé par le Fonds Mondial, la notation sera de 5 points.
- Expérience spécifique pour la mission d'élaboration de Plan Stratégique des organisations dans le domaine de la santé communautaire ou du développement communautaire : 5 points (1 point par consultance avec un maximum de 5 points).

	<p>- <b>Un ou des experts juniors (10 points)</b></p> <p><b>Qualification : 5 points</b> Diplôme de niveau BAC+3 au moins en Etude/ Evaluation de projets de santé communautaire.</p> <p><b>Expérience professionnelle : 5 points</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience générale : Expérience professionnelle cumulée au sein d'un cabinet ou une entreprise en Etude/ Evaluation de projets de santé communautaire = 1 point.</li> <li>- Expérience spécifique pertinente pour la mission : Etude / Evaluation de projets de santé communautaire et expertise prouvée en Etude/ Evaluation de projets de santé communautaire : 2 points (1 point par consultance avec un maximum de 2 points. Cependant, si la mission porte sur un projet lié au VIH ou à la TB financé par le Fonds Mondial, la notation sera de 2 points.</li> <li>- Expérience spécifique pour la mission d'élaboration de Plan Stratégique des organisations dans le domaine de la santé communautaire ou du développement communautaire : 2 points (1 point par consultance avec un maximum de 2 points).</li> </ul> <p><b>Total des points pour les deux critères (I) (II) (III) et (IV) : 100 points</b></p> <p><b>La Note technique minimum (Nt) requise pour être admis est : 75 points.</b></p>
21	<p>Critères, sous critères et système de points pour l'évaluation des Propositions Techniques Simplifiées : Non applicable</p>
22	<p>L'option d'ouverture des Propositions Financières par voie électronique est offerte : Oui ou <b>Non X</b></p>
23	<p>La Proposition financière dont le prix évalué est le moins disant (<b>Pm</b>) se voit attribuer la note de prix (<b>Np</b>) maximale de <b>100</b>.</p> <p>La formule pour déterminer les notes de prix (<b>Np</b>) des autres Propositions est la suivante : <b><math>Np = 100 \times Pm / P</math></b>, dans laquelle "<b>Np</b>" est la note de prix, "<b>Pm</b>" est le prix le moins élevé, et "<b>P</b>" le prix de la proposition évaluée.</p> <p>Les pondérations attribuées respectivement à la Proposition technique (T) et à la Proposition financière (F) sont :</p> <p><b>T = 70% et F = 30%.</b></p> <p>Les Propositions seront classées en fonction de leur note technique (Nt) et de prix (Np) combinées en utilisant les pondérations (<b>T = la pondération attribuée à la Proposition technique ; F = la pondération attribuée à la Proposition financière ; T + F = 1</b>) comme suit : <b><math>N = Nt \times T\% + Np \times F\%</math>.</b></p>
24	<p><b>Négociations et attribution du Contrat</b></p> <p>Date et adresse prévue pour les négociations du contrat :</p> <p>Date : <b>Dans les 07 jours suivant l'ouverture des propositions financières.</b> Adresse : <b>Alliance Côte d'Ivoire - Abidjan, II Plateaux, 7ème Tranche, quartier Zinsou 08 BP 2046 Abidjan 08 Côte d'Ivoire</b></p>

	<b>Tel : +225 22 52 85 70, Fax : +225 22 52 85 70</b>
25	La publication de l'information d'attribution du Contrat suivant la fin des négociations du Contrat sur le projet de Contrat sera effectuée dans <b>le Journal Fraternité matin ou à défaut sur le site web (<a href="http://www.ansci.org">www.ansci.org</a>); Alliance Côte d'Ivoire adressera directement un avis de notification de résultats à tous les soumissionnaires.</b>
26	Le début de la mission est prévu pour le <a href="#">30/08/2020</a> et s'achèvera le <a href="#">30/11/2020</a> au plus tard.

ANNEXE 1 : Déclaration à remplir par le soumissionnaire (A ETABLIR SUR LE PAPIER EN TETE DE VOTRE ENTREPRISE)

- Dénomination du cabinet ou raison sociale :
- Adresse du siège social :
- Forme juridique de la société :
- Montant du capital social :
- Numéro et date d'inscription au Registre du Commerce et du crédit mobilier ou des Chambres consulaires
- Numéro du compte contribuable :
- Pays où seront exécutées les prestations faisant l'objet du Marché :
- Nom, prénom, nationalité ; date et lieu de naissance du ou des responsables statutaires du cabinet et des personnes ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché
- Existe-t-il des privilèges et nantissements inscrits à l'encontre du cabinet au greffe du tribunal de commerce ?
- le cabinet est-il en état de liquidation ou de règlement judiciaire ? Dans l'affirmative : date du jugement déclaratif de liquidation judiciaire ou du règlement judiciaire
- Dans quelles conditions le cabinet est-il autorisé à poursuivre son activité ? (Indiquer le nom et l'adresse du liquidateur ou de l'Administrateur au règlement judiciaire) :
- Le déclarant atteste que le cabinet n'est pas en état de faillite,
- L'un des dirigeants du cabinet a-t-il fait l'objet d'une des condamnations, déchéances et sanctions pour infraction sur le prix ou à la législation fiscale ? Si oui, lequel et à quelle date ?
- Le cabinet a-t-il un lien avec un des administrateurs ou cadres supérieurs et les directeurs et le personnel d'Alliance Cote d'Ivoire, qui peut influencer sur l'issue du processus de sélection ?
- J'atteste que je n'ai pas offert et n'offrirai pas de payer ou de donner une somme d'argent comme commission, cadeau, encouragement ou autre avantage financier, directement ou indirectement, à toute personne pour faire ou pour s'abstenir d'accomplir un acte en relation avec le processus d'appel d'offres.
- J'atteste que ni le cabinet ni une société avec laquelle il sous-traite régulièrement n'a été condamné pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle, une infraction de blanchiment d'argent, tout délit affectant leur moralité professionnelle, les violations du droit du travail applicable ou la législation fiscale du travail ou toute autre activité illégale par un jugement devant un tribunal de droit national ou international ;

- J'atteste que le cabinet s'est acquitté de toutes les cotisations prévues par la réglementation en vigueur auprès de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, et des services des Impôts, ce pour ses établissements,
- Nom, prénom, qualité du signataire de la déclaration :
- Je certifie, sous peine d'exécution des marchés de l'Etat ivoirien, au cas où le marché m'aurait été confié de mise en régie ou de résiliation sans mise en demeure préalable à mes frais que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Fait à ..... le .....

**Signature et cachet du Soumissionnaire**  
Précédés de la mention "lu et approuvé"